



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6070156

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/06/2026 11H09 C:000032 I:32372
V/REF : 1066302
V/Email reçu le Mercredi 10/06/2026 à 11H09

SEMCODA MADATAIRE DE COMMUNE
DE BOHAS MEYRIAT
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

V/REF.IMM. 9960
IMMEUBLE : ROUTE DE NEUVILLE
2776 ROUTE DE NEUVILLE
01250 BOHAS MEYRIAT RIGNAT

Feillens, le 08 Juillet 2026

Référence Marché: M_230717001-1

LOCALISATION : 2776 ROUTE DE NEUVILLE - BOHAS MEYRIAT RIGNAT - M RENAUD 0428457786 -
LGT 1001 - RDC

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT PACK WC
PL00001 - PL00045

Donneur d'ordre : Mme L. TAVEL

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie.

LE 29 JUIN 2026 A 08H30
DÉPOSE DU PACK WC POUR REFECTION DU SOL
LE 3 JUILLET 2026 A 09H00
REMPLACEMENT DU PACK WC
PREVOIR D'ABAISSE LA COLONNE DE 2 CM AFIN D'EVITER LA CONTRE PENTE

OBSERVATIONS : DEVIS SUIT

XXXXXXX
CD D. INSTRUCTION ENVOYÉ LE 10/06/26 A 11H51 LEA.TAVEL@SEMCODA.COM

BONJOUR, MERCI DE NOUS COMMUNIQUER DE NOUVEAU COORDONNÉES CAR LE NUMÉRO
NE CORRESPOND PAS AU LOCATAIRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6070156

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	46,80	46,80
1,00	PL00004-H(s) depose wc	1	41,60	41,60
1,00	PL00001-Forfait déplacement	2	48,42	48,42
1,00	PL00045-Rempl.complet Wc	2	322,86	322,86
TOTAL H.T.				459,68
T.V.A. a 10,00%				45,96
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>505,64</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1066302 du 03/06/2026

Pr.

SEM CODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLEN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

N°: 909 810 du 03/06/2026

MDTTDI Mandat cpt tier Travaux divers

1

01-EE-9999--46153400

Lieu d'intervention

MR RENAUD NAULIN Fabrice

2776 Route de Neuville

01250 BOHAS MEYRIAT RIGNAT

Téléphone : 04.28.45.77.86

09960-00001-00001-00001 H / Type 5 / RDC

Etage : RDC

Date entrée: 01/01/2021

Délai

Date limite exécution : 18/06/2026

Observations

num locataire 06 24 08 84 68

me faire un rapport d'intervention

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement Premier déplacement pour dépose de toilette deuxieme déplacement pour pose du nouveau wc.	1,00	46,80	46,80	4,68	51,48
PL00045 Remplacement complet PROBLEME PIECE WC : refection du placher a faire par une autre entreprise. Ils ont besoin que le WC soit déposer dans un premier temps pour intervenirsur la refection du plancher de la piece. Puis par la suite redéposer un WCneuf au locataire Cuvette, réservoir, joint, chasse double, abattant, robinet d'arrêt, raccords cuivre	1,00	312,00	312,00	31,20	343,20

Total H.T.	358,80
Total TVA	35,88
Total TTC	394,68

SEM CODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEM CODA Mandataire de Commune de BOHAS MEYRIAT

et à adresser en 1 exemplaire à SEM CODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE



Bon de Commande

N° : 1066302 du 03/06/2026

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

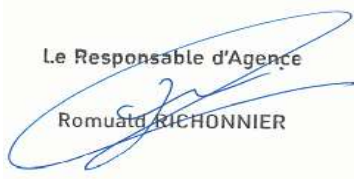
CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Demande de travaux suivie par TAVEL Léa le 03/06/2026

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA Mandataire de Commune de BOHAS MEYRIAT**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **2776 Route de Neuville 01250 BOHAS MEYRIAT RIGNAT**

dont je suis : ☐ Propriétaire ☐ Locataire ☒ Autre (précisez votre qualité) : **Mandataire**

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **10/06/2026**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1066302